

MODE D'EMPLOI

En tant qu'agence agréée SNCF, Chamina Voyages peut réserver et émettre des billets de train pour ses clients.

Réservation des billets :

Toute demande de tarifs et d'horaires doit être faite préalablement à l'inscription ou au moment de l'inscription. Suite à cette demande, Chamina Voyages effectue une proposition tarifaire et horaire.

Règlement des billets :

En cas d'acceptation de cette proposition, le client signe et renvoie le contrat accompagné du règlement du montant total des billets (possibilité de paiement par chèque ou par carte bleu, en indiquant vos numéros de carte ou en suivant un lien sécurisé).

Envoi des billets :

Pour les trains éligibles au e-billet (TGV, Intercités) le billet est envoyé par email à l'émission et à l'adresse email indiquée à l'inscription ; dans le cadre d'une inscription à plusieurs personnes et si Chamina Voyages dispose d'une adresse électronique par personne, l'envoi sera individualisé. Pour les autres trains, le billet sera émis sous forme de billet électronique, avec récupération du billet en gare (guichet ou bornes) par le client, qui devra fournir son nom et son numéro de réservation. A titre exceptionnel, et moyennant frais d'envois (15 € par billet), des billets papiers pourront être émis et envoyés en lettre recommandée avec accusé de réception.

Certains trains internationaux peuvent être proposés au départ de France, nous consulter.

Pour les voyages accompagnés une option sera posée sur les billets de train jusqu'à confirmation du voyage, excepté pour les billets Prem's qui sont à réservation et émission immédiate.